

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2024



INAUGURATION STELE YVES LE QUERE

Le 8 juin , le maire Claude-Albert Le Bris, en présence d'élus de Pontivy Communauté, d'habitants, de représentants d'association et du FC3G, a accueilli Anne Le Quéré et sa famille, afin d'honorer la mémoire de l'ancien maire de la commune.

Lors du décès d'Yves Le Quéré en septembre dernier, Claude-Albert Le Bris et son conseil municipal avaient fait part de leur souhait de donner son nom à un équipement communal. Ainsi quelques mois après sa disparition, en accord avec sa famille, la décision fût prise de donner au stade de foot, le nom de celui qui a débuté son mandat de maire en inaugurant, en 1978 le premier terrain de Saint-Gérand et qui l'a terminé en 2005 par le second terrain.

Anne Le Quéré, entourée de ses enfants et petits enfants a fait part de son émotion et de sa grande fierté devant cet hommage honorant la mémoire de son époux qui était très attaché à sa commune de naissance.









FINI LES SACS JAUNES, PLACE AU CABAS REUTILISABLE

Depuis quelques semaines, les sacs jaunes ne sont plus distribués, mais vous pouvez passer en mairie

récupéré un sac cabas, réutilisable et lavable, pour y stocker les emballages avant de les vider en vrac dans les conteneurs dédiés. Ces sacs cabas sont distribués gratuitement à raison d'un sac par foyer. Il faudra simplement veiller à bien fermer le bac afin d'éviter l'envol des déchets. **Appelez le service déchet à Pontivy Communauté si vous rencontrez des problèmes de ce genre.**

Numéro vert gratuit : 0800 21 21 06

Les consignes de tri ne changent pas : tous les emballages sans exception (en plastique, en métal ou en carton), bien vidés de leur contenu, sont à trier. Pour rappel, il n'y a pas besoin de les laver, il ne faut pas les imbriquer, juste les écraser pour gagner de la place.

Attention : ne pas mettre de sac noir ou opaque dans le bac/conteneur jaune, il sera automatiquement refusé au centre de tri! Pour protéger les agents de ce site, il leur est demandé de ne pas toucher aux sacs opaques.



Une permanence de distribution aura lieu le samedi 14 septembre de 10h00 à 12h00 à la salle Ti Kerfanto Rue des écoles.



LA MAISON PARA MEDICALE

Le cabinet infirmier déménagera avant la fin de l'année dans des nouveaux locaux pensés pour pouvoir accueillir également d'autres professionnels de santé.



LA MAIRIE

Le dernier trimestre de l'année sera synonyme de déménagement pour le personnel de mairie. Sur les photos ci-contre, vous pouvez découvrir le nouvel accueil et le bureau dédié aux carte d'identité et passeports ainsi que la façade avec ses nouvelles fenêtres.







LA VOIRIE

Les travaux de voirie débuteront en septembre. Les routes de Coet Nostra et de Noyal-Pontivy notamment seront concernées. Les travaux visant à évacuer l'eau stagnante autour du cimetière de Croixanvec seront effectués à la même période.



ARRACHAGE DES SAPINS

Les haies de sapin au terrain de foot sont en cours d'arrachage. Une clôture grillagée sera par la suite installée par l'entreprise Hoellard.



CABINET MEDICAL

Tous les lots ont été attribué. Le terrassement du cabinet du Docteur Marteil débutera à la rentrée

MEUBLES "CADORET"

La commune est désormais propriétaire de cet ensemble. L'accès va être sécurisé pour éviter les intrusions, notamment de jeunes adolescents qui s'y mettent en danger.

REUNION PUBLIQUE LA POSTE: CERTIFICATION DES ADRESSAGES

* Impasse Jean Le Clézio (remplace Impasse des Jonquilles de Croixanvec) * Le Levant (Le Point du Jour de St Gérand),
* Le Lavoir (Ménéhy village, la route de Ménéhy est conservée) *Rue des Roses est prolongée en remplacement de la
Place de l'église de Croixanvec *Rue des Coquelicots (Lahergloan) * Les Saules (1 maison Corn Er Pont)

Modifications de numérotation : Route de Coët Nostra, Kermabon, Chemin des écoliers, La Ferme du bois, Le Haut Crano,Le resto, Rue des Roses, Route de Noyal

Le projet adressage, imposé par la loi 3DS afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité (services d'incendie et de secours) et à l'efficacité des services (courrier, fourniture de réseaux, livraisons, services à la personne), a été présenté à la population de Saint-Gérand-Croixanvec, lors d'une réunion publique, le vendredi 7 juin. Le certificat d'adressage fourni à cette occasion permettra de justifier du changement d'adresse administrative en cas de demande spécifique. Pour les

professionnels, il ne s'agit pas d'un transfert

de siège social mais d'un changement d'adresse administrative émanant de la commune. Le Gouvernement rappelle qu'une procédure spéciale existe justement pour les cas de figure dans lesquels le changement d'adresse est imposé aux professionnels : il s'agit de la déclaration de changement d'adresse administratif, réalisée auprès du guichet unique, cette démarche se fait gratuitement en justifiant de l'arrêté municipal ou de la délibération du conseil municipal ayant entrainé le changement d'adresse, du certificat d'adressage, du formulaire M2.



Les personnes concernées par ces modifications et qui ne l'ont pas déjà reçue, peuvent récupérer leur nouvelle plaque numérotée à la mairie

VIE ASSOCIATIVE

UNC/AFN/SOLDATS DE FRANCE

L'UNC/AFN/ Soldats de France de St Gérand Croixanvec propose :

Samedi 28 septembre 2024 un **repas à emporter "Langue de bœuf sauce madère**" avec fromage et dessert. Prix 13 euros, enlèvement entre 11h et 13h salle polyvalente St Gérand

Réservations Tel: 06 84 75 21 09 ou 06 13 28 31 20.

Tickets déjeuner disponibles dans les commerces de St Gérand et chez Mimi à St Gonnery

Le 8 mai, un hommage devant le monument aux morts de Croixanvec a précédé la cérémonie de Saint-Gérand. À l'issue de la commémoration, Christophe Le Breton, président de la section de Saint-Gérand-Croixanvec, a remis une médaille aux nouveaux soldats de France : Marie-Thérèse Kervinio, Alain Porrot, Dominique Sponne et Olivier Le Floch.



BAD ST-GERAND

La saison de Badminton s'est clôturée fin juin. L'assemblée générale a eu lieu le 14 Juin devant une vingtaine d'adhérents ; je suis revenu sur la saison 2023/2024 qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec des rencontres amicales avec Le Sourn et Cléguérec, ceci afin de voir nos niveaux respectifs et de sympathiser avec eux. Notre tournoi interne du 1er Juin a réuni une vingtaine de participants, ce qui permet également de changer les habitudes et de mieux connaitre nos qualités et nos défauts. Je suis revenu également sur notre nouvel équipement sponsorisé en parti par une entreprise locale, ainsi que la galette des rois offerte à tous les adhérents et aux parents des enfants au mois de janvier. Quand aux jeunes justement, j'ai remercié Samuel Névot qui par sa présence et son expérience assure régulièrement les entraînements tous les mercredis et ceci dans le bénévolat ; ainsi que Thierry François et Sylvie Lécaille pour leur régularité à ses côtés. A noter que pour une première fois nos jeunes sont allés à Loudéac pour une rencontre amicale, grâce à Samuel qui connait particulièrement ce club et le retour se fera à la rentrée à St-Gérand.En ce qui concerne le bureau, Jean-Christophe Guigo quittant la trésorerie pour raisons personnelles, c'est Alexandre Vernoux qui prend la suite et Paulette Tremblay rentre dans le bureau pour être trésorière adjointe. Nous comptons actuellement 45 adhérents adultes et 20 jeunes de moins de 18 ans. Nous serons présent au forum des associations le samedi 7 septembre et la saison 2024/2025 reprendra le lundi 2 septembre pour les adultes et le mercredi 4 septembre pour les jeunes aux horaires habituels. Pour ceux qui veulent essayer ce sport, une période d'essai leur sera proposé, et la clôture des inscriptions se fera pour le mois de décembre, pour une bonne gestion de l'association. Nous continuerons nos rencontres amicales avec d'autres communes et si nous pouvons le faire pour les jeunes, ce serait un plus pour eux mais cela ne pourra se faire qu'en impliquant les parents pour les déplacements. Notre tournoi se fera également normalement au mois de Mai. Je remercie également la presse qui répond assez régulièrement à

nos invitations pour nos différents événements. Notre AG s'est achevée par le pot de l'amitié ainsi qu'un repas. Je donne donc RDV à tous les adhérents ainsi qu'aux nouveaux à la rentrée .





AGL



L'AGL à commencé la saison avec sa participation à la fête de la musique organisée par la mairie.

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser notre vide grenier par manque de participants et désistements avec la date imprévue des élections.

Notre **fête de la bière aura lieu le 7 septembre prochain** à la salle polyvalente.

L'AGL a eu de grosses dépenses cette année avec le renouvellement de la bâche du grand chapiteau pour un coût de 10 000 € ainsi qu'un barnum (buvette).

Tout ce matériel est à louer pour vos manifestations (grand chapiteau, petit chapiteau, buvette, friteuse, WC chimique).

Contacter Pascal Cadio: 06.37.63.21.81 ou Thierry Le Brun: 06.59.72.25.16

Pour la fête de la bière, les bénévoles vont recevoir un courrier pour l'attribution des postes. Pour une bonne organisation, merci de répondre pour le 15 août.

Bonnes vacances à tous Thierry

soirée bénévoles du semi-marathon aura lieu le vendredi 13 septembre à St Gonnery.



<u>COMITÉ DES FÊTES DE CROIXANVEC : LE TRADITIONNEL</u> PARDON A EU LIEU LE 7 MAI. LE REPAS JAMBON À L'OS, APRÈS LA MESSE ET LA BÉNÉDICTION À LA GROTTE, A RÉUNI 150 PERSONNES À LA SALLE

FC3G

Suite à la dernière assemblée générale,le bureau du club est modifié comme suit :

Président : Stéphane Le Caillec Co-président : Laurent Audic Trésorier: Jean-Marc Laudrin Secrétaire Thomas Héno Communication: Johann Le Brun

Membres: Laurent, Ropert, Guillaume

Ropert,

Léo Martin, Jean-Jacques Busson, Karl Jég

Les 2 équipes A et B finissent à la 8ème place.

Le club recrute des joueurs, si vous pratiquez le foot venez jouer avec nous le dimanche. Tu veux être arbitre de foot? nous pouvons t'aider a franchir le pas.







ECOLE SAINT JOSEPH

Notre thème d'année « Les jeux olympiques»

Dans le cadre de notre thème d'année « Les jeux olympiques », nous avons vécu du lundi 15 au vendredi 19 avril la semaine des J.O au sein de notre établissement, à travers diverses activités et événements. Cette semaine a commencé par la cérémonie d'ouverture avec le défilé des cinq équipes représentant les



cinq anneaux. Des lectures ont été faites dans chaque classe en lien avec le sport. Chaque élève a également créé une œuvre en art visuel : la flamme olympique. De plus, les élèves ont représenté avec leurs mains et de la peinture, les anneaux olympiques sur le grand mur du préau. Et, les enfants ont cuisiné des sablés qui sont devenus des médailles d'or. Le vendredi matin, des olympiades ont eu lieu. A l'issue de la journée, la cérémonie de clôture de cette semaine dédiée aux JO s'est déroulée avec la remise des médailles et la photo sur le podium. Les enfants ont été ravis de cette semaine particulière. Ce fut un beau moment de partage et de rires!

Cette année, nous avons également eu la chance de recevoir le témoignage de

plusieurs sportifs. Les enfants ont beaucoup appris lors de ces échanges. Tout d'abord, Louis Cadic est venu à l'école évoquer son parcours personnel et sportif. Il sera aussi bénévole aux JO 2024.

Claudine Le Roux a également présenté son parcours en tant que kayakiste originaire du club de Pontivy et participante aux JO de Séoul en 1988. Elle est aujourd'hui entraîneuse de futurs champions. Et, nous avons eu également le privilège de recevoir Margaux Le Mouel, originaire de Loudéac

et joueuse de football professionnelle au club Paris FC. Tous les trois ont répondu avec simplicité et authenticité aux questions des enfants. Un grand merci à ces grands sportifs pour leur disponibilité et leur générosité.

Afin de terminer en beauté cette année sur le thème des JO, les enfants du CP au CM2 se sont rendus le jeudi 6 juin à Pontivy pour assister à l'arrivée de la flamme olympique. Les plus petits ont fait du hand ball, une danse et une marche. Les plus grands ont réalisé le défi 2024 et ont immortalisé le moment en prenant part à une photo illustrant les cinq anneaux olympiques. L'arrivée de la flamme restera gravée dans la mémoire de chaque enfant. C'était extraordinaire!

Initiation à des activités sportives: Les élèves de la PS au CP ont bénéficié durant cette dernière période de 3 séances d'équitation au centre équestre « Les Ajoncs » situé à Malguénac. Ils sont montés à poney et ont appris beaucoup de choses sur l'animal et sur les soins qui doivent lui être prodigués. De plus, ils ont découvert la notion de respect de l'animal. Pendant les mois de mars et avril, les élèves de CE-CM ont eu 5 séances de basket dispensées par Mathieu Roy, éducateur sportif. Pour quelques élèves, ce fut l'occasion de se performer, et pour d'autres, ce fut une belle découverte. Lors de ces activités, ce sont de bons moments appréciés par les élèves!



<u>La journée sportive inter-réseau</u>: Le jeudi 13 juin, les élèves de l'école ont participé à une journée sportive à Noyal-Pontivy avec tous les élèves des écoles de notre réseau. En fonction des âges, les élèves ont effectué des activités sportives adaptées. L'après-midi, les élèves de maternelle ont vu un spectacle de marionnettes. Les élèves de GS-CP-CE1 ont assisté à un spectacle sur le tour du monde et les plus grands sont allés voir un documentaire « Graines de champions ». Ce fut une belle journée!

Journée à Forêt Adrénaline Les élèves de la PS au CP se sont rendus le vendredi 28 juin à Forêt Adrénaline à Carnac. Au programme de cette journée, accrobranche, chasse au trésor et balade dans la forêt. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir et ont passé une excellente journée.



L'école dehors

Durant toute l'année, le lundi lorsque le temps le permettait, les élèves de PS-MS ont fait la classe dehors. Les enfants, Maïwenn, Mégane et les parents accompagnateurs se sont rendus à l'espace loisir de la sauterelle. Les enfants y ont travaillé les notions comme en classe en utilisant les éléments de la nature et en observant l'environnement qui les entourait.

Manuela Morvan, directrice de l'école Saint Joseph

OGEC

La collecte de papiers Un grand merci à vous, pour contribuer à la réussite de cette collecte plusieurs fois par an. Et, comme l'année dernière, deux vendredis par mois le local sera ouvert dès la rentrée, alors n'hésitez pas à venir y déposer vos papiers.

Le Bureau OGEC

APEL

Dimanche 23 juin 2024, l'école Saint Joseph a organisé sa **kermesse** en débutant avec le défilé des enfants dans le bourg sur le thème de l'année "Les jeux olympiques". Petits et grands étaient déguisés en sportifs tandis que les maîtresses étaient en mascotte. De retour à l'école ils ont présentés deux chants et danses devant les spectateurs enthousiastes. Le repas de cette année, un cochon grillé cuit sur place, à été très apprécié et près de 290 repas ont été servis au total. Les enfants ont été heureux de participer aux activités qui leur étaient proposées comme le maquillage et les tatouages, la pêche aux canards, le tir aux buts ou encore les barbe à papa et cette année deux



animations pour adultes, un tir à la corde par équipe et une courses de brouette ont contribués à la bonne ambiance générale. L'APEL tire un bilan très positif de cette journée malgré la baisse des réservations.

L'APEL de l'école Saint Joseph organise sa traditionnelle **randonnée dinatoire** en semi nocturne samedi 14 septembre 2024. Cette année deux circuits de 10 et 12 km, non accessible aux poussettes, sont proposés. Le départ s'effectuera entre 17h et 20h à la salle polyvalente de Saint Gérand où sera servi l'apéritif. Au premier arrêt vous dégusterez une soupe à l'oignon tandis qu'au second vous vous régalerez avec une galette saucisse ou deux crêpes. Les bénévoles vous attendront à nouveau à la salle polyvalente pour prendre le dessert.

Informations pratiques: Tarifs: 12€ par adulte et 6€ par enfant de moins de 12 ans. 1€ de consigne par verre réutilisable. Lampe frontale et gilet fluo sont fortement recommandés Inscriptions ou informations au 07 86 72 84 15 ou au 06 77 55 37 38 ou par mail à l'adresse president.apel.saint.joseph@gmail.com Vous pouvez également vous inscrire dès à présent sur Helloasso en scannant le QRcode





ECOLE DES 9 ECLUSES

Le mardi 26 mars dernier, toute l'école s'est rendue à Rennes pour une journée riche en découvertes artistiques et culturelles. Le matin, chaque classe a bénéficié d'une visite guidée au Musée des Beaux-Arts où les élèves ont pu apprécier diverses œuvres et expositions. Ensuite, nous avons pique-niqué dans le jardin du Palais Saint-Georges avant de terminer la journée par une visite du Théâtre National de Bretagne où les enfants ont découvert avec émerveillement les coulisses de ce lieu emblématique.

Nous avons également eu la chance d'accueillir Laure Guillemet de l'atelier L'Or Créations qui a animé plusieurs ateliers artistiques au sein de l'école. Ainsi les élèves de maternelle ont réalisé une main porte-bijoux en plâtre à la manière de Niki de Saint-Phalle tandis que les CP-CE1 se sont initiés à la peinture au couteau. Les élèves de CE2-CM ont quant à eux travaillé sur l'autoportrait. Fin juin, la salle de motricité a accueilli une nouvelle création réalisée entièrement à partir d'objets recyclés : une magnifique fresque représentant La Nuit étoilée de Vincent Van Gogh que les enfants ont pris plaisir à créer avec l'aide de Laure.

Le 7 juin, les maternelles ont passé une très belle journée à Cavan (22). Après avoir exploré la Vallée des Arts (une exposition artistique permanente en plein air), les élèves ont participé à une animation passionnante sur le son en plein cœur de la forêt, au Centre de Découverte du Son. Enfin, pour clôturer cette année sur le thème de l'art, les 35 élèves du CP au CM2 ont passé 3 jours et 2 nuits, du 10 au 12 juin, au Centre d'Eveil aux Arts Plastiques de Cornouaille à Plogastel Saint-Germain (29) où ils ont pu s'initier à de nouvelles techniques artistiques accompagnés par deux artistes plasticiens. Au programme : ateliers sur le volume et le relief, gravure et sculpture sur plaques de béton cellulaire à l'aide de marteaux et burins, utilisation de techniques graphiques et colorées diverses : pastels, encres colorées, encre de Chine, collage... Ce séjour a offert aux enfants une expérience exceptionnelle et restera un moment fort de l'année!







AMICALE LAÏQUE

Une année positive!

Après la soirée du Rougail Saucisses en février qui a été un succès, nous avons proposé aux élèves de réaliser une vente de gâteaux Ker Cadelac et de saucissons (de la société Saucisson Lyonnais). Cette vente précédait le traditionnel Marché aux plantes qui s'est déroulé le 20 mai dernier où l'on pouvait venir y acheter plusieurs sortes de plantes, arbustes, herbes aromatiques...ouvert à tous et proposant également un espace de restauration avec des galettes saucisses, buvette et divers gâteaux.

Enfin pour clôturer cette année, à l'occasion de la fête de l'école le samedi 29 juin, l'amicale a organisé une tombola qui a réuni plus de 1630 participations! Une restauration le soir ainsi qu'une buvette et vente de crêpes y étaient également proposées (et nous avons eu beaucoup de chance car le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous!)

30 de

Nous tirons un bilan très positif de cette année! Tous ces événements et ventes ont permis de financer la sortie scolaire qui à eu lieu le 10,11 et 12 juin à Plogastel Saint-Germain pour les classes du CP au CM2.

Nous tenons à remercier tous les parents ainsi que tous les bénévoles qui ont participé et contribué au bon déroulement des événements et souhaitons de très bonnes vacances (qui, on l'espère, seront sous le soleil) à toute l'équipe enseignante ainsi qu'à tous les parents, et nous vous disons à la rentrée prochaine!



ANIMATIONS COMMUNALES

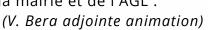
Dimanche 31 mars : La traditionnelle chasse à l'œuf s'est déroulée sur l'aire de jeux de Keroret. Le temps mitigé n'a pas freiné les jeunes en quête des œufs en or. Bravo à tous les amateurs de chocolat! (V. Bera adjointe animation)



6 Avril : Une naissance, une plantation pour les 12 naissances de 2023 : Sous la houlette des adjoints Joël Juin et Hervé Le Texier , un pied de vigne a été planté pour chaque enfant sur le site de Corn Er Pont



1er juin : fest noz : la municipalité a accueilli dans le cadre champêtre de la ferme, la Kerlenn Pondi et l'école Diwan de Pontivy pour un fest-noz. Après le défilé du bagad dans le centre-bourg, une trentaine de duos, trios ou quatuors de sonneurs et chanteurs se sont succédés sur la remorque tandis que les danseurs foulaient le plancher. L'ambiance a attiré environ 500 participants qui ont disposé du mobilier de la mairie et de l'AGL .





<u> 22 juin : Fête de la musique.</u>

Pour sa 3è édition, la commission animation a proposé, sur le site de la ferme communale une soirée musicale. Les festivités ont débuté par les prestations des élèves du conservatoire de Pontivy Communauté.

Les sonneurs de la Kerlenn Pondi ont ensuite fait vibrer les murs. Le groupe des Bras Cassés , très attendu pour leur première prestation en public , a donné de la voix devant des spectateurs séduits par l'énergie et la bonne humeur des chanteurs noyalais. La soirée s'est poursuivi avec le groupe Entre-Temps et son récital de deux heures très apprécié . La restauration et la buvette étaient servies par l'AGL. (V Bera Adjointe animation)

<u>Rando Cyclo Jean Robic</u>

PCette randonnée cycliste à visée humanitaire à traverser le territoire de Pontivy communuté le 15 juin. Pour cette 4eme édition, Les élus de Saint-Gérand-Croixanvec accueillaient de nouveau les sportifs pour le ravitaillement.



Tout l'été :

- Exposition à différents lieux la commune de nouvelles photos de paysages ou scènes communales prises par les habitants.
- 33ème Edition de l'art dans les chapelles à la chapelle St Dredeno avec les œuvres de Karen Irmer. Les deux guides Laura Le Sourne et Maelis Le Mouel vous accueilleront tous les jours (sauf le mardi) de 14h à 19h du 6 juillet au 31 août.



Animations/ Culture

- 21 septembre 11h30 : Réunion publique/ Associations pour le marché de Noël du 30 novembre
- 5 octobre Croixanvec 20h30 : Conférence sur le thème des chemins de Compostelle itinéraires européens et témoignage d'un morbihannais amputé qui à parcouru le chemin de Saint Anne d'Auray à Compostelle + dédicace
- 6 octobre 15h Église de Croixanvec : Concert du groupe Mouez Ar Jakez (pèlerin de Saint Jacques) de la Renaissance à nos jours
- 30 novembre : Marché de Noël à la ferme deuxième édition

LA MEDIATHEQUE

Les bénévoles de Lire et Faire lire ont proposé quatre séances de Tapis de lecture aux plus petits, toujours aussi intéressés!

La dictée du 23 mars : Dans une atmosphère studieuse , une quinzaine de participants adultes et enfants ont rédigé un texte de Eugène Fromentin lu par V. Bera et S. Plunian sur le thème du printemps avec quelques pièges de la langue française. La dictée D'Aurélie Calarnou a départagé les plus jeunes. Les premiers de la classe sont Ingrid Le Toquin chez les adultes et Léo Kuentz, chez les enfants.

Une dictée « revanche » a eu lieu le 7 juin avec les plus épris d'orthographe sous la plume du défunt Bernard Pivot. Rendez-vous le 28 septembre pour la dictée de rentrée!

12 juin, dans le cadre des Bib en fête, une animation musicale était proposée par Sylvie Lécaille. Une initiation à l'histoire des instruments, au solfège et un blind test à la flûte traversière ont ravi le public.

Prochaines Dates Médiathèque

- à partir du 20 septembre : Expo photo
- Sur les chemins de Compostelle (pendant 15 jours)
- 28 septembre médiathèque 10h- 12h : Dictée de rentrée
- 10 octobre15h- 17h30 : jeux de société pour les aînés
- 26 octobre 10h-12h30 : Décoration de citrouilles (remises des













Le centre de loisirs intercommunal est basé durant tout l'été à la salle polyvalente de Saint-Gérand.

Les directrices Vanessa pour le mois de juillet et Aurélie pour le moi d'août y accueillent les enfants de plus en plus nombreux













ARGENT DE POCHE

Treize jeunes de la commune, âgés de 15 à 17 ans, ont participé à l'opération "argent de poche" en juillet. Ils ont réalisé différents travaux :

- haies sèches près des vignes à Corn-er-Pont,
- décollage du papier peint à l'étage de la mairie à Saint-Gérand,
- lavage à haute pression du préau et des jeux de l'école des 9 écluses...

VIVRE ENSEMBLE

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La d'un propriétaire pourrait être engagée si un responsabilité accident survenait. Cette obligation incombe également aux agriculteurs possédant des arbres sur des talus en bordure de routes communales.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par le Règlement sanitaire départemental (article 84) et le Code de l'environnement (article L541-21-1)

Pontivy Communauté vous propose une subvention à la location

d'un broyeur de végétaux. L'objectif étant de permettre, favoriser, le broyage des déchets verts et la réutilisation in situ pour limiter les apports en déchèterie, encourager les pratiques du paillage et du compostage. Cette subvention s'élève à 50€ TTC maximum (25€ TTC la demi-journée) par foyer, elle est attribuée sous condition de domiciliation sur le territoire de Pontivy communauté et utilisation du broyat au jardin. Après avoir loué le matériel chez un professionnel, il faut remplir le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de Pontivy Communauté et le renvoyer avec les pièces demandées par courrier à : Pontivy Communauté, Service Déchet, 1 Place Ernest Jan, 56300 Pontivy ou par mail: julien.briault@pontivy-communaute.bzh

DIVAGATION DES CHIENS INTERDITE

Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur la commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique. Un chien « en état de divagation » est un animal errant.

C'est l'article L211-23 du code rural qui en donne la définition :

Photo d'illustration

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Un chien en liberté, complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Il est aussi exposé à des blessures. Laisser un chien divaguer, c'est dangereux pour lui mais c'est aussi dangereux pour les autres. Il peut provoguer un accident de la circulation ou aussi gentil qu'il soit, mordre une personne

Or, tout accident provoqué pas un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Ce dernier risque alors des sanctions pénales si les victimes portent plainte et il devra faire fonctionner son assurance responsabilité civile pour indemniser les dommages matériels et/ou corporels causés par son chien à autrui.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.

Merci de respecter cette règle



ACTIVITES ECONOMIQUES



Nouvelle ferme maraichère sur Saint-Gérand, vous pouvez nous retrouver chaque samedi matin à partir de 9h sur le parking de la salle polyvalente dès le 3 août, ainsi qu'à la ferme chaque mercredi après-midi de 14h à 18h.

Kergouët, Saint-Gérand,

Facebook: La Ferme Des Ch'tis Bretons,

Téléphone: 07.87.11.60.33.





Ce transporteur est installé sur le site autrefois occupé par la coopérative Eureden à Le Bois







Usine Ouverte - Sanders St Gérand

Visitez les coulisses de l'usine de fabrication d'aliments pour animaux d'élevage.

Conditions:

- Tenue adaptée à la visite d'un site industriel.
- Condition physique correcte marche à pied + escaliers).

(en cas de situation de handicap, merci de nous contacter au préalable pour organiser l'accueil)

- Age minimal : 15 ans (lycée), les enfant seront sous la responsabilité de leurs parents.

UNIQUEMENT SUR RESERVATIONS sur le site de l'entreprise ou à l'office de tourisme ou via ce lien https://my.weezevent.com/usine-ouverte-sanders-st-gerand

ETAT CIVIL



Naissances:

16/04 : Maëlle et Louise GUIGO - 7 Route du Canal

16/05 : LE BOUDER Léanne - 7 Le Guer

+ 2 naissances sans publication autorisée

Décès :



13/05 : LANCIEN Jean-Claude - 77 ans 12/06 : LOIZON Véronique - 52 ans

18/06: GUILLAUME veuve CADORET Andrée - 93 ans

07/07: COËTMEUR Armand - 84 ans



A NOTER DANS VOS AGENDAS

JUILLET - AOUT

Tout l'été ART DANS LES CHAPELLES à St Dredeno LE JARDIN DES CLOWNS Lande de la mer

dimanche 28 juillet 2024 à 10h00 sur le site de Guerlogoden : commémoration de l'attaque du maquis de Guerlogoden

SEPTEMBRE

7 septembre : Fête bavaroise de l'Agl

14 septembre : Rando semi-nocturne APEL Ecole St Joseph

A partir du 20 septembre : Exposition photos Chemin de Compostelle

21 septembre : Réunion des Associations Planning 2025

21 septembre : Réunion Marché de Noel

28 septembre : Langue de bœuf à emporter UNC/AFN/soldats de France

28 septembre : Dictée de Rentrée de 10h à 12h à la médiathèque

OCTOBRE

5 octobre : Conférence Hervé de Lantivy 20H30 Croixanvec 6 octobre : concert Mouez ar Jakez Eglise de Croixanvec 10 octobre : 15h- 17h30 jeux de société pour les aînés

26 octobre : 10h-12h30 Décoration de citrouilles 31 octobre : remises des prix citrouilles décorées



« LE JARDIN DES CLOWNS »

JEUX – EXPOSITION

Lande de la mer

St Gérand-Croixanvec

Juillet/Aout: 10h00 /19h00

Accès libre et gratuit

ORG: ASSOCIATION BOTOX LE CLOWN







